

Tulle, le 4 mars 2019

L'inspecteur d'Académie,  
Directeur académique des services de l'éducation  
nationale de la Corrèze

A

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Madame, Monsieur,

**Dorénavant l'application « Faits établissement » disponible sur le portail ARENA, onglet « Enquêtes et pilotage », se substituera totalement au document « Déclaration de fait de violence ou d'événement traumatique en milieu scolaire ».**

Dossier suivi par  
Cabinet

Téléphone  
05.87.01.20.20

Mél.  
[ce.cabinet.ia19@ac-limoges.fr](mailto:ce.cabinet.ia19@ac-limoges.fr)

Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr/dsden19/>

Cette application est destinée, d'une part à **enregistrer et à transmettre tous les faits préoccupants** (événement grave, phénomène de violence) d'une école et d'autre part à assurer le suivi de ces faits.

**Je vous précise qu'aucune donnée nominative ne doit apparaitre dans l'application « Faits établissement ».** En revanche pour gagner en efficacité, vous voudrez bien **envoyer en parallèle** de la saisie dans l'application, **un mail très succinct, au secrétariat de votre circonscription, avec la nature de la crise et le nom des personnes concernées.** Cette demande permettra de ne pas avoir de nécessité à vous appeler pour connaître toutes ces précisions qui sont nécessaires s'il y a besoin d'intervenir rapidement.

Je vous informe en complément concernant l'utilisation de l'outil que :

- L'onglet « Suite » peut être complété ultérieurement. Il n'est pas nécessaire de le remplir au moment où le fait survient.
- Le niveau de gravité lors de la validation est « pré-coché » à partir de ce qui a été déclaré dans les onglets précédents. **Cette proposition peut être modifiée.**

Vous trouverez en annexe, le manuel pour vous aider à prendre en main cette application. **Les ERUN des différentes circonscriptions restent également à votre disposition** si vous avez des difficultés lors des premières saisies.

Je sais pouvoir compter sur votre implication et vous remercie pour le travail que vous accomplissez jour après jour.



Daniel PASSAT